

Vernouillet recrute

Auxiliaire de puériculture (H/F)

Par voie contractuelle dans le cadre d'un remplacement congé maladie /
congé maternité – à temps complet
Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux (B)

VERNOUILLET est une collectivité de l'Agglomération du Pays de DREUX, 5^{ème} ville d'Eure-et-Loir avec 12710 habitants. Elle est située à quelques minutes de DREUX, 40 minutes de CHARTRES, 45 minutes d'EVREUX et 50 minutes de VERSAILLES.

Au sein de Direction Education Famille, au service Petite Enfance, l'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

ACTIVITÉS ET TACHES (*liste non limitative*) :

- **Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille :**
 - ✓ Participer à la mise en place d'un climat de confiance et de sécurité entre les parents, l'enfant et l'équipe afin d'aider à la séparation mère-enfant ;
 - ✓ Recueillir auprès des parents les informations nécessaires à la prise en charge globale de l'enfant ;
 - ✓ Echanger, communiquer avec les parents et l'enfant ;
 - ✓ Transmettre par oral et par écrit des informations accessibles et adaptées en tenant compte de la situation et de la réglementation en vigueur (secret professionnel, devoir de réserve) ;
 - ✓ Transmettre aux parents les informations relatives au déroulement de la journée ;
 - ✓ Mettre en valeur pour l'enfant les repères dans l'espace et le temps (dans les gestes de soins, les activités, la parole, la sécurité physique et affective).
- **Réaliser des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation :**
 - ✓ Proposer, organiser (préparation des locaux, du matériel...) et réaliser des activités d'éveil dans le respect des besoins et du rythme de chaque enfant ;
 - ✓ Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans un contexte de bien-être et de sécurité.
- **Prendre soin de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne :**
 - ✓ Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant : déshabillage, habillage, lavage de mains et nettoyage des différents matériels liés à l'hygiène corporelle ;
 - ✓ Dispenser des soins liés à l'alimentation ;
 - ✓ Dispenser des soins liés au sommeil.
- **Observer l'enfant :**
 - ✓ Son état général, son degré d'autonomie et son comportement, l'apparition et l'évolution de signes pathologiques ;
 - ✓ Son développement (moteur, psychoaffectif, cognitif, sensoriel et social) et ses réactions (niveau de communication, état de stress,...).
- **Suivre l'état de santé de l'enfant, sous la responsabilité de la directrice :**
 - ✓ Aider à la prise de médicaments non injectables en se référant à l'ordonnance ou au protocole médical et observer les réactions de l'enfant ;
 - ✓ Déceler une hyperthermie, assurer la surveillance de la température axillaire et contribuer à sa régulation ;
 - ✓ Effectuer les gestes d'urgence.
- **Participer à l'accueil et l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux collègues.**
- **Assurer toutes missions nécessaires au bon fonctionnement du service.**

PROFIL:

- Être titulaire du **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture** ;
- Être créatif, discret, ouvert d'esprit et développer des qualités d'écoute ;
- Rendre compte de son travail ;
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Faire preuve d'objectivité et d'impartialité.

Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser votre candidature (**CV détaillé, lettre de motivation, copie des diplômes**)

à Monsieur le Maire

Par courrier : Mairie de Vernouillet – Esplanade du 8 Mai 1945 Maurice Legendre – 28500 VERNOUILLET

Ou par courriel à : recrutement@vernouillet28.fr